

Parcours 15h DDA : Dominante assurances santé et prévoyance – PDDA5

Pour actualiser ses
connaissances sur la
réglementation applicable aux
distributeurs d'assurance

Code produit : PDDA5

Niveau : Initiation

Modalité : E-learning

Durée (en heure) : 15.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public :

Toute personne soumise à
l'obligation de formation continue
DDA distribuant des assurances
santé et prévoyance

Prérequis :

Aucun

Objectif

Respecter la réglementation en actualisant régulièrement ses connaissances en matière de
distribution de produits d'assurance

Programme de la formation

- Distinguer les différents acteurs de la distribution d'assurance et leurs obligations dans le contexte de la DDA
- Maîtriser les règles de la DDA qui renforcent la protection de la clientèle
- Analyser les effets de la DDA sur la gouvernance et la surveillance des produits, les documents d'information obligatoires et le circuit de traitement des réclamations
- Comprendre les points de la DDA sur les procédures de l'ACPR, les dispositions liées à la liberté d'établissement et la LPS, et les spécificités de la vente à distance
- Découvrir les dispositifs législatifs pour lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Analyser les situations présentant des risques de blanchiment
- Recenser les spécificités de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en assurance
- Retenir les règles et les sanctions applicables en cas de non-respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Retenir les conditions de prise en charge du régime général

- D  couvrir le fonctionnement des assurances compl  mentaires sant  
- Conna  tre les sp  cificit  s des garanties des assurances compl  mentaires sant  
- Appr  hender la pr  voyance individuelle et collective

Une assistance technique et p  dagogique de l'apprenant est assur  e tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abord  , avec une r  ponse dans les 48 heures.

Moyens d  valuation

M  thodes p  dagogiques

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d  exercices pratiques • Questionnaire de satisfaction    chaud compl  t   par chacun    l  issue du stage • Questionnaire d  valuation    froid compl  t   par chacun entre 2 et 3 mois apr  s le stage | <p>En m  lant les diff  rents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la m  morisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M  thode expositive : contenu m  diatis  , hi  rarchis   et lin  aire • M  thode d  monstrative : propositions d'activit  s favorisant l'intervention de l'apprenant • M  thode interrogative : questions et/ou consignes permettant    l'apprenant de d  couvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des ressources p  dagogiques • M  thode active : l'apprenant est amen      retrouver des informations contenues dans le module pour r  soudre un probl  me ou r  pondre    une question |
|--|--|